

# le Débat public

## sur le contournement autoroutier de Toulouse Pourquoi ?

### »» Pour quelle raison ?

Parce que la loi de 2002 sur la démocratie de proximité organise la participation du public à l'élaboration de grands projets comme les autoroutes, les liaisons ferroviaires nouvelles, les barrages, etc.

Sur le contournement autoroutier de Toulouse, deux grandes questions sont ouvertes pendant toute la durée du débat, qui a lieu du 4 septembre au 22 décembre 2007 :

- Faut-il réaliser ce contournement ?
- Si oui, comment ? Par l'est ou par l'ouest ? Loin ou près de l'agglomération ? Avec ou sans prolongement au sud ?



### »» Quelle est sa finalité ?

- Informer l'ensemble des citoyens habitant dans le territoire concerné par le projet.
- Faciliter l'expression démocratique : tous les arguments sont pris en considération, chaque voix citoyenne a le même poids. Ainsi, la somme des étapes du débat (réunion publique, forum Internet...) constitue une source d'éléments documentaires portée à la connaissance des décideurs, un support d'analyse en faveur de leur décision éclairée.

»» L'info continue sur  
[www.debatpublic-contournement-toulouse.org](http://www.debatpublic-contournement-toulouse.org)



**cndp**  
Commission particulière  
du débat public  
Contournement  
autoroutier de Toulouse